

ROYAUME-UNI

Les assurances données par la Jordanie ne valent pas le papier qu'elles ont noirci

Index AI : EUR 45/025/2005

ÉFAI

Mercredi 20 juillet 2005

FLASH

Ce mercredi 20 juillet, le ministre britannique de l'Intérieur Charles Clarke a annoncé qu'un accord avait été conclu avec la Jordanie, aux termes duquel le Royaume-Uni pourra expulser des ressortissants jordaniens, en vertu d'un « protocole d'accord » assurant qu'ils ne seront ni torturés ni maltraités. En réaction à cette annonce, la directrice du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International, Nicola Duckworth, a déclaré :

« Les protocoles d'accord ne sont pas nouveaux. Mais ces promesses, lorsqu'elles émanent de pays comme la Jordanie, où l'on sait que la torture est pratiquée, ne valent pas le papier qu'elles ont noirci.

« Ces assurances reposent sur la bonne foi d'États qui, de notoriété publique, recourent à la torture contre leurs citoyens – pratique que peu d'entre eux reconnaissent. Comment Charles Clarke se propose-t-il de contrôler s'ils tiennent leurs promesses ?

« Il est inadmissible que le Royaume-Uni tente de se dérober à l'interdiction qui frappe la torture à l'échelon international et impose de ne pas transférer une personne vers un pays où elle risque d'être victime d'actes de torture ou d'autres mauvais traitements.

« Le gouvernement britannique doit mettre tout en œuvre afin d'éviter une répétition des effroyables attentats du 7 juillet et de traduire les responsables présumés en justice. Toutefois, ce n'est pas en tolérant la torture que l'on apportera une réponse au terrorisme. Le Royaume-Uni ne doit pas remettre en cause son opposition à cette vile pratique. »

Complément d'information

Amnesty International est toujours vivement préoccupée par de récentes informations faisant état, en Jordanie, de prisonniers soumis à des actes de torture et d'autres mauvais traitements au cours de leur détention au secret dans un lieu tenu secret. D'anciens prisonniers – dont des étudiants contestataires – ont affirmé avoir été battus au cours des interrogatoires, notamment à l'aide

de bâtons et de câbles, privés de sommeil et exposés à des bruits forts. En outre, ils ont reçu, ainsi que leurs familles, des menaces de viol et de mort. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>